UE–Inde : signature d’un « accord sur la mobilité ». Objectif : faciliter la circulation des étudiants, chercheurs, travailleurs saisonniers et hautement qualifiés. L’UE ouvre aussi son premier bureau d’assistance juridique en Inde pour les “talents” souhaitant s’installer en Europe

27/01/2026 à 16h23



UE–Inde : signature d’un « accord sur la mobilité ». Objectif : faciliter la circulation des étudiants, chercheurs, travailleurs saisonniers et hautement qualifiés. L’UE ouvre aussi son premier bureau d’assistance juridique en Inde pour les "talents" souhaitant s'installer en… pic.twitter.com/ywDEQSbj62

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) January 27, 2026